

La meilleure protection pour vous et vos élèves conducteurs

En qualité de membre de l'ASMC, vous bénéficiez de conditions particulières chez Zurich.





Avantages pour les moniteurs de conduite

Protection de la prime

- Pas d'augmentation automatique de la prime après un cas de sinistre.

Rabais pour les membres

- 5 pour cent de rabais en qualité de membre de l'ASMC.

Nos engagements en cas de sinistre

- Aide simple et rapide de notre réseau de Zurich Help Points.
- Toutes les réparations garanties à vie.



Avantages pour les élèves conducteurs

Une heure de conduite en toute sérénité

- L'élève conducteur et le véhicule de l'auto-école sont assurés pendant les heures de conduite et l'examen officiel de conduite.

Pas de franchise dans la responsabilité civile

- Pas de franchise pour l'élève conducteur et le moniteur de conduite en cas d'accident pendant les heures de conduite et l'examen officiel de conduite.

Couverture complète des véhicules d'auto-écoles

- Couverture complète même en cas d'accident provoqué par une propre faute dans l'assurance casco collision convenue (casco intégrale).

Plus d'informations sur assurance@l-drive.ch
ou par téléphone au 0800 338833